

SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT

Commissaires de Justice Associés

15 Passage Lonjon

34960 MONTPELLIER CEDEX 2

aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

EXPEDITION TP / SAVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

ET LE NEUF JANVIER

A LA REQUETE DE :

Monsieur le Trésorier Principal du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS MILLENAIRE - SIP MILLENAIRE, comptable du Trésor Public, domicilié es qualité en ses bureaux situés 156 rue Alfred Nobel à 34960 MONTPELLIER CEDEX 2.

REPRESENTE PAR :

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 Bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, qu'elle constitue pour les siens sur le présent et ses suites

AGISSANT EN VERTU :

EN VERTU des rôles exécutoires émis pour le recouvrement taxe foncière 2020 - rôle 20/22101, taxe foncière 2021 - rôle 21/22101, taxe foncière 2022 - rôle 22/22101, taxe foncière 2023 - rôle 23/22101, taxe sur les logements vacants 2023 - rôle 23/74001, taxe foncière 2024 - rôle 24/22101, taxe sur les logements vacants 2024 - rôle 24/74001.

Je, Thierry LE FLOCH Commissaire de Justice associé, membre de la Selarl LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de MONTPELLIER au 160 Avenue Jacques Cartier Bâtiment B 2 etage lot 37. à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH, Commissaires de Justice associés à la SELARL LE FLOCH – BAILLON – BICHAT à la résidence de MONTPELLIER, le 19 novembre 2025.

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé résidence LE PALLAS, sis à MONTPELLIER (Hérault), 160 avenue Jacques Cartier, cadastré section HI n° 124 pour 25 a 00 ca, savoir :

- le lot 37 : au deuxième étage du bâtiment B, un appartement de type T3, comprenant : séjour, cuisine, deux chambres, bain, WC, rangement et loggia et les 494/10.000èmes des parties communes spéciales au corps de bâtiment B, et les 1231/100.000èmes des parties communes générales,
- le lot 111 : un parking en sous-sol dans le corps du bâtiment B et les 26/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B, et les 66/100.000èmes des parties communes générales,

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître Dominique GRASSET, notaire à BAILLARGUES, le 7 septembre 1987 publié le 18 décembre 1987 volume 374 n° 11 ; attestation rectificative du 18 décembre 1987 publiée le 18 décembre 1987 volume 380 n° 77

Tel que ledit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve

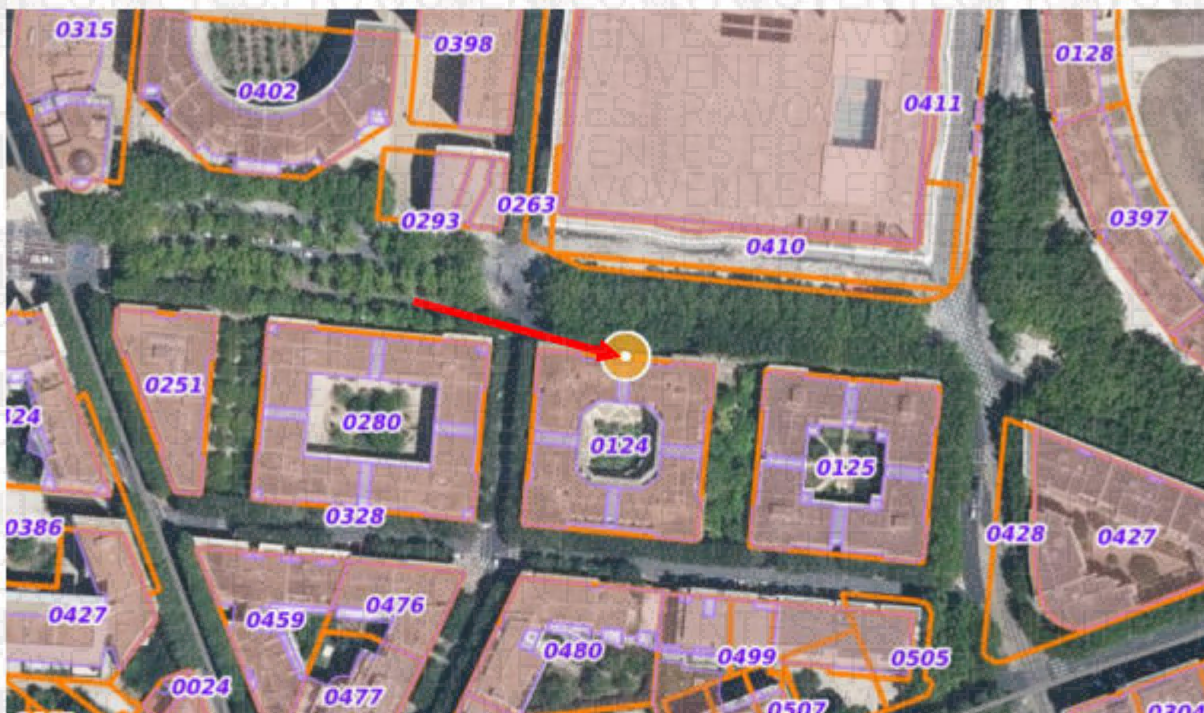
ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens et droits immobiliers appartiennent à pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Luc NOUGUIER, notaire à MONTPELLIER, le 25 mars 2016 publié le 11 avril 2016 volume 3404P01 2016 P n° 5373

SYNDIC :

BAIL : le bien est inoccupé, il était loué en meublé selon le gardien, mais est vide depuis plusieurs semaines.

CHAUFFAGE : Collectif, gaz



Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface annexe	Commentaires
Séjour	18,47	0	
Salle de bain	4,4	0	
Chambre 1	15	0	
Chambre 2	10,83	0	
Cuisine	7,13	0	
Dégagement	8,83	0	
WC	1,24	0	
Balcon	0	8,35	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

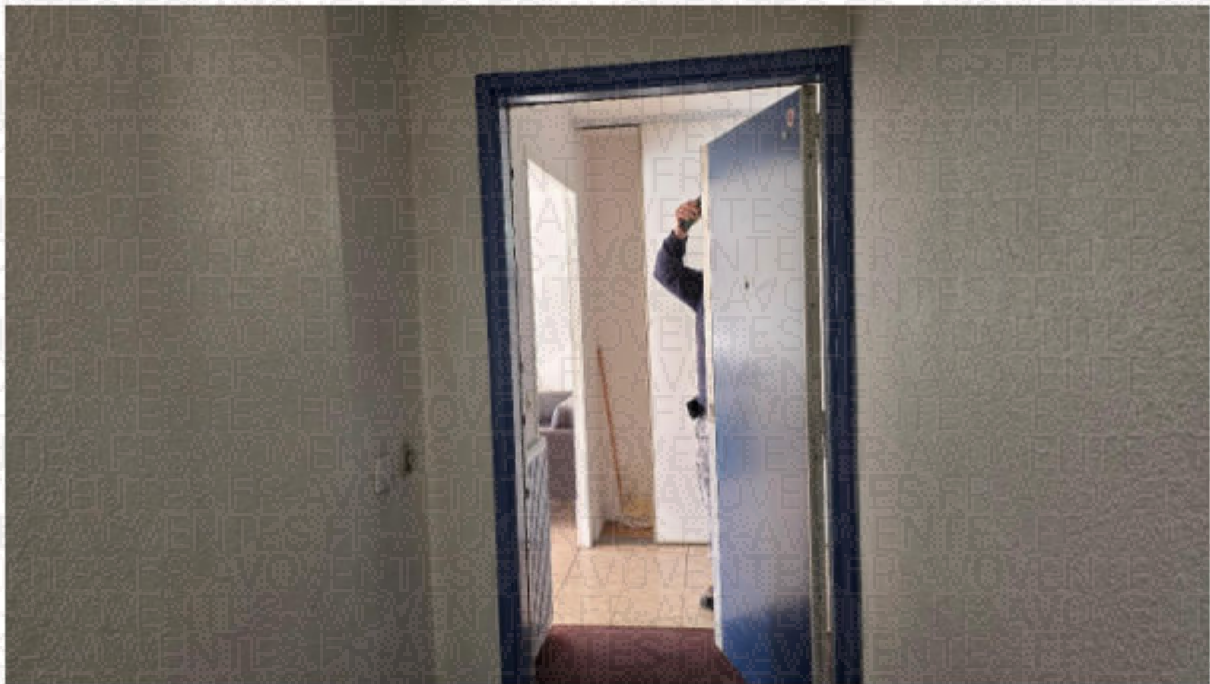
Surface loi Carrez totale : 65,90 m² (soixante-cinq mètres carrés quatre-vingt-dix)

Surface annexe totale : 8,35 m² (huit mètres carrés trente-cinq)

Fait à LUNEL, le 14/01/2026

Par  AVOVENTES.FR

EXTERIEUR



INTERIEUR

ENTREE

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint





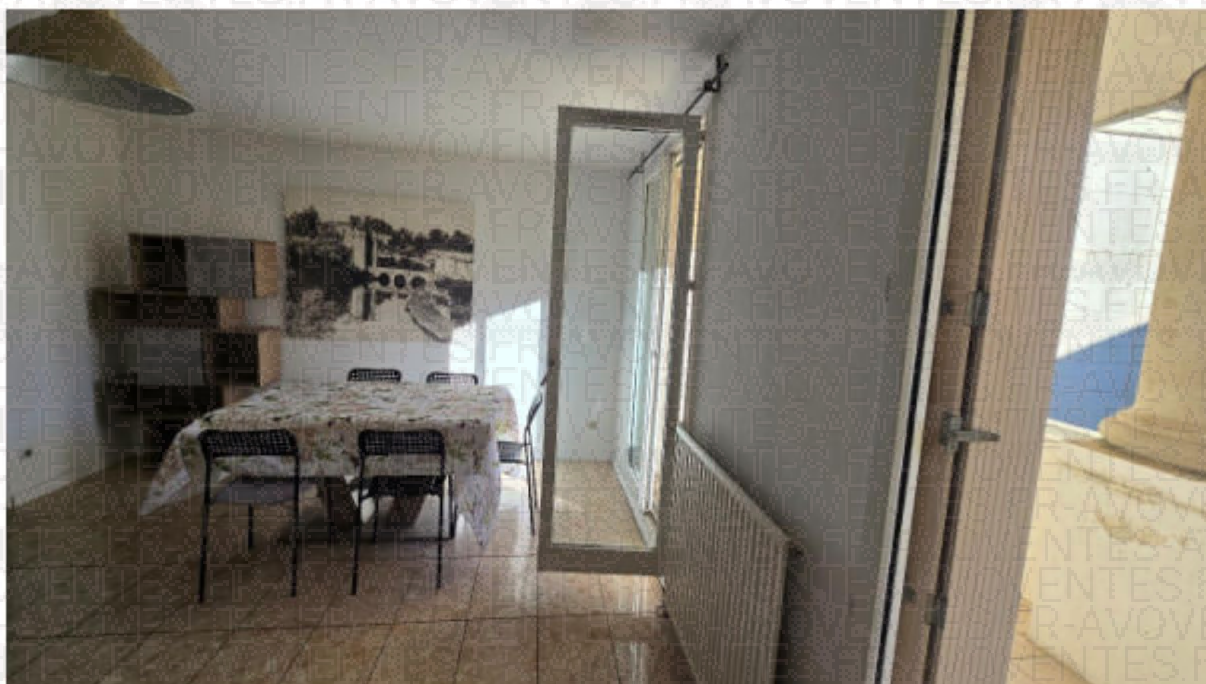
SEJOUR

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

La pièce dispose de deux ouvertures à double battant avec encadrement en bois et double vitrage. Les volets sont en bois et manuels





TERRASSE

Le sol est en carrelage





COULOIR

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

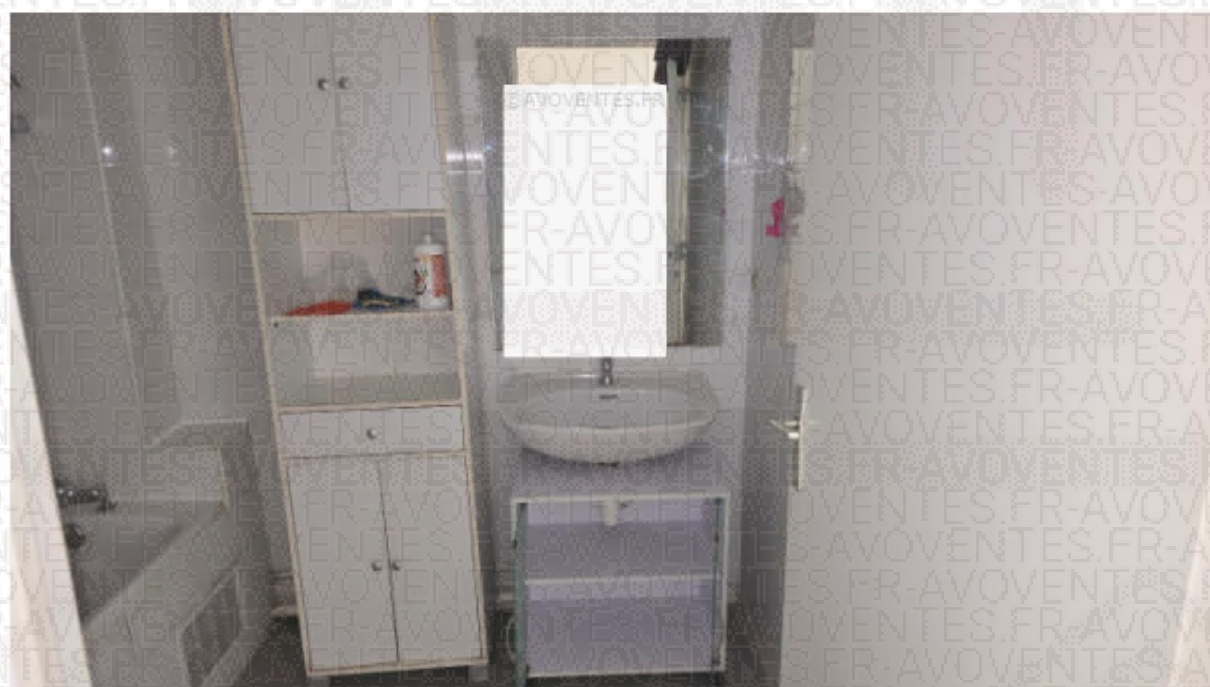
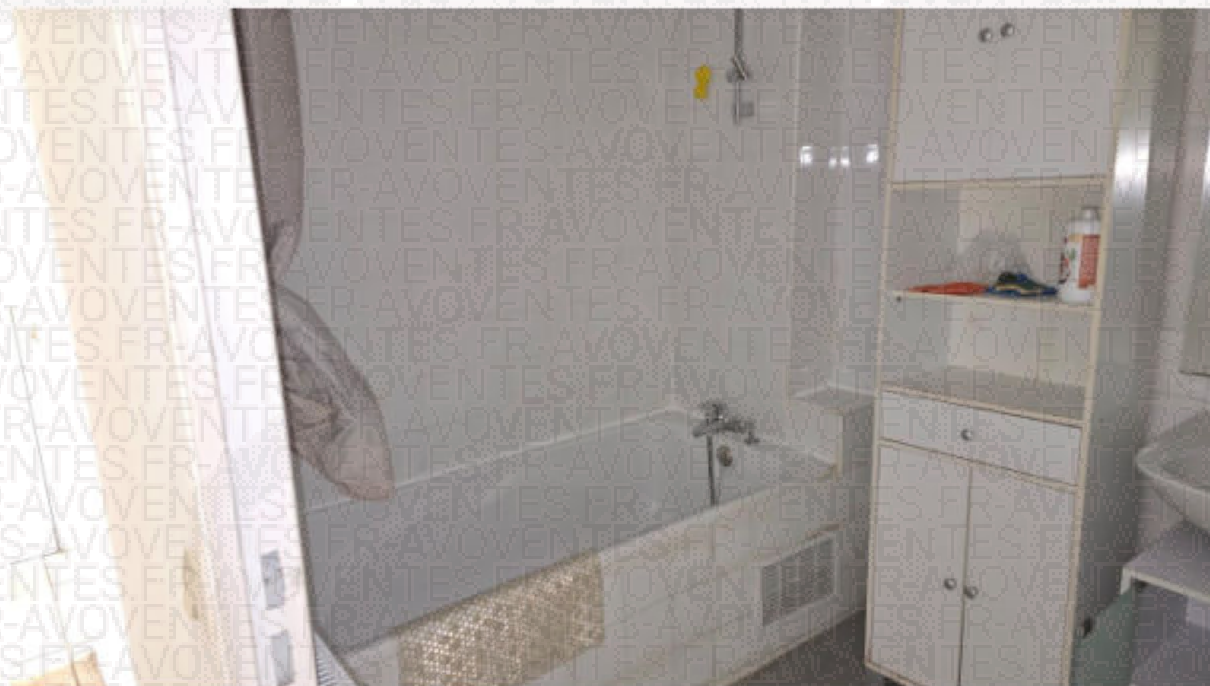


SALLE DE BAIN

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint, un revêtement en faïence est présent sur les murs

La pièce est équipée d'une baignoire, d'un meuble à vasque simple, ainsi que d'une VMC





CHAMBRE N°1

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

Une fenêtre avec encadrement en bois, double vitrage et double battant est présente. Les volets manuels sont en bois





CHAMBRE N°2

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

La pièce dispose d'une fenêtre à simple battant, double vitrage, avec encadrement en bois et volet en bois manuel





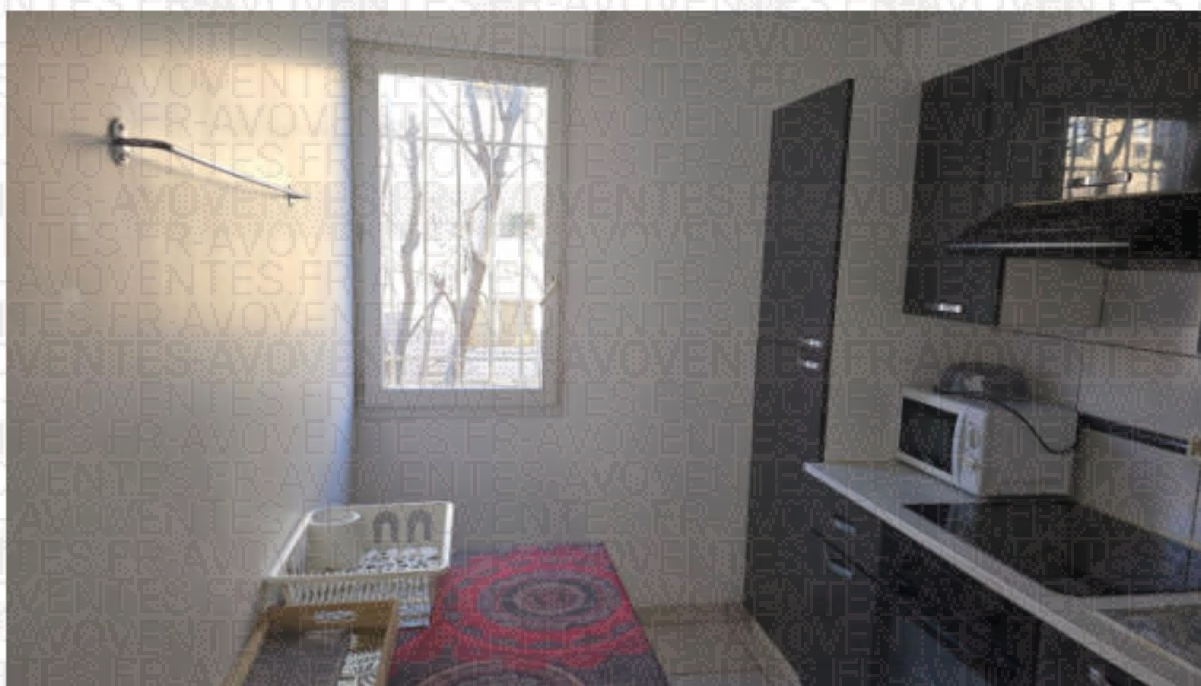
CUISINE

Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

La pièce dispose d'une ouverture encadrement en bois avec simple battant et double vitrage

La pièce est équipée de plaques à inductions, d'un évier en inox avec égouttoir, d'une hotte aspirante ainsi que de meubles haut et bas et d'un four



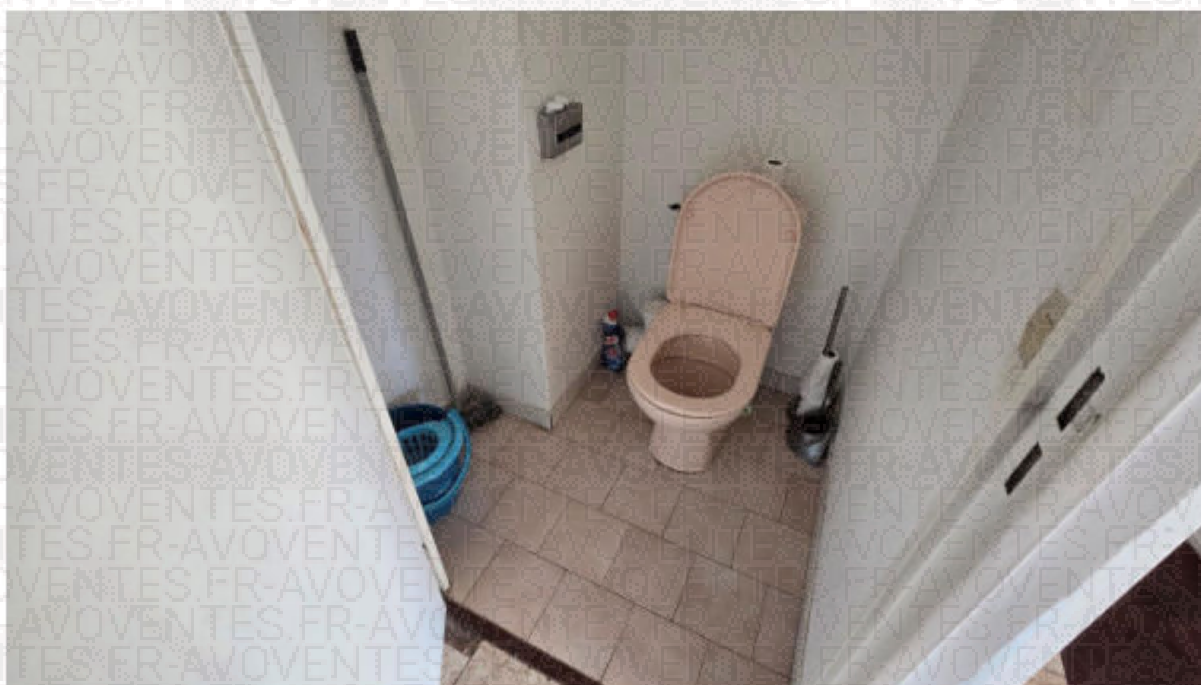


TOILETTES

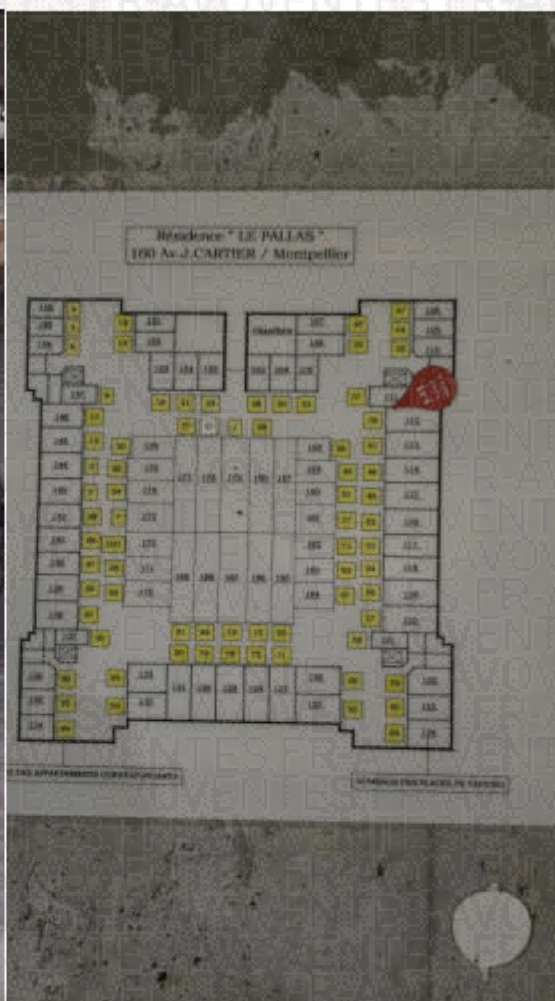
Le revêtement sol est en carrelage

Les cloisons sont en plâtre peint

La pièce est équipée d'un WC à réservoir de chasse et d'une VMC



PLACE DE PARKING :



De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit

